

Maintenance sur systèmes d'aéronefs

RNCP419 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	CAP — Certificat d'aptitude professionnelle
Code(s) NSF	253
Code(s) ROME	I1602, H2903
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2015

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE MAINTENANCE SUR SYSTEMES D'AERONEFS - effectue les inspections et les contrôles des équipements des aéronefs ;

- intervient sur les principaux systèmes qui équipent les aéronefs tels que les commandes de vol ou la génération hydraulique.

Il exerce ses activités professionnelles au sein d'une équipe technique pluridisciplinaire et hiérarchisée et intervient dans des domaines de haute technicité avec des impératifs réglementaires liés à la fiabilité et à la disponibilité des aéronefs. La langue internationale professionnelle lue est l'anglais.

Il met en œuvre des compétences de maintenance sur les équipements des aéronefs, liées aux activités suivantes:

- la préparation du travail avant l'intervention sur le site ou l'aéronef ;
- l'inspection programmée et l'action corrective
- les modifications, réparations, réglages
- la dépose et repose d'équipement et/ou d'éléments sur aéronefs
- la préparation de l'aéronef avant et après le vol: placement, avitaillement...
- la démarche qualité : conformité des moyens, mise en œuvre des procédures, renseignement ou validation des documents de traçabilité, communication interne ;

Il exerce ses activités dans le respect des procédures et des règles d'hygiène, de sécurité et de respect de l'environnement, conformément aux normes et à la réglementation (DGAC, ISO, JAA, FAA...)

COMPÉTENCES ATTESTÉES

.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du diplôme exerce ses activités dans les entreprises où prédominent les activités suivantes: - l'inspection et le contrôle des équipements

- la modification et la réparation

- le remplacement d'équipement
- la préparation des aéronefs

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- mécanicien avion - mécanicien de piste
- mécanicien d'escale

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Réglementation relative à la JAR 66 (joint aviation requirements = règlements conjoints de l'aviation) (direction générale de l'aviation civile)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 139 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (27 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	D0X30 — Ouvriers peu qualifiés en conduite d'équipement d'usinage · tension 5/5 (Très élevée) D0X31 — Ouvriers qualifiés en conduite d'équipement d'usinage · tension 5/5 (Très élevée) D6X70 — Techniciens en mécanique et travail des métaux · tension 5/5 (Très élevée) D6X80 — Agents de maîtrise et assimilés en fabrication mécanique · tension 5/5 (Très élevée) G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique · tension 5/5 (Très élevée) G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	30 232
Jugés difficiles à recruter	67 %
Emplois saisonniers	8 %
Familles professionnelles (FAP)	D0X30 — Ouvriers peu qualifiés en conduite d'équipement d'usinage D0X31 — Ouvriers qualifiés en conduite d'équipement d'usinage D6X70 — Techniciens en mécanique et travail des métaux D6X80 — Agents de maîtrise et assimilés en fabrication mécanique G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique choisi parmi les personnes qualifiées de la profession. Il est composé à parts égales :

- d'enseignants des établissements scolaires publics, privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ;
- de professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/08/2015

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP17483

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.cndp.fr>

<http://www.onisep.fr>

<http://www.legifrance.gouv.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/419/>